

# Côte d'Ivoire

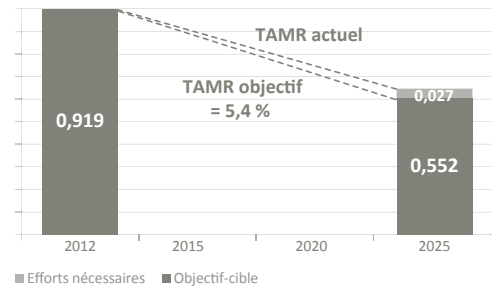
Date d'adhésion :  
Juin 2013

## Faits marquants

- Stratégie de sensibilisation et de communication visant à renforcer la nutrition au niveau national : CD de chansons de chanteurs nationaux ; formation des leaders religieux ; etc ...
- Les nominations de deux point focaux politique et technique ont permis de redynamiser l'attention portée à la nutrition et à sa coordination.
- Le Cadre Commun de Résultats (CCR) budgétisé vient juste d'être finalisé. Un système de suivi-évaluation avec des indicateurs consensuels a été défini. Certains indicateurs sont déjà suivis par les programmes sectoriels.

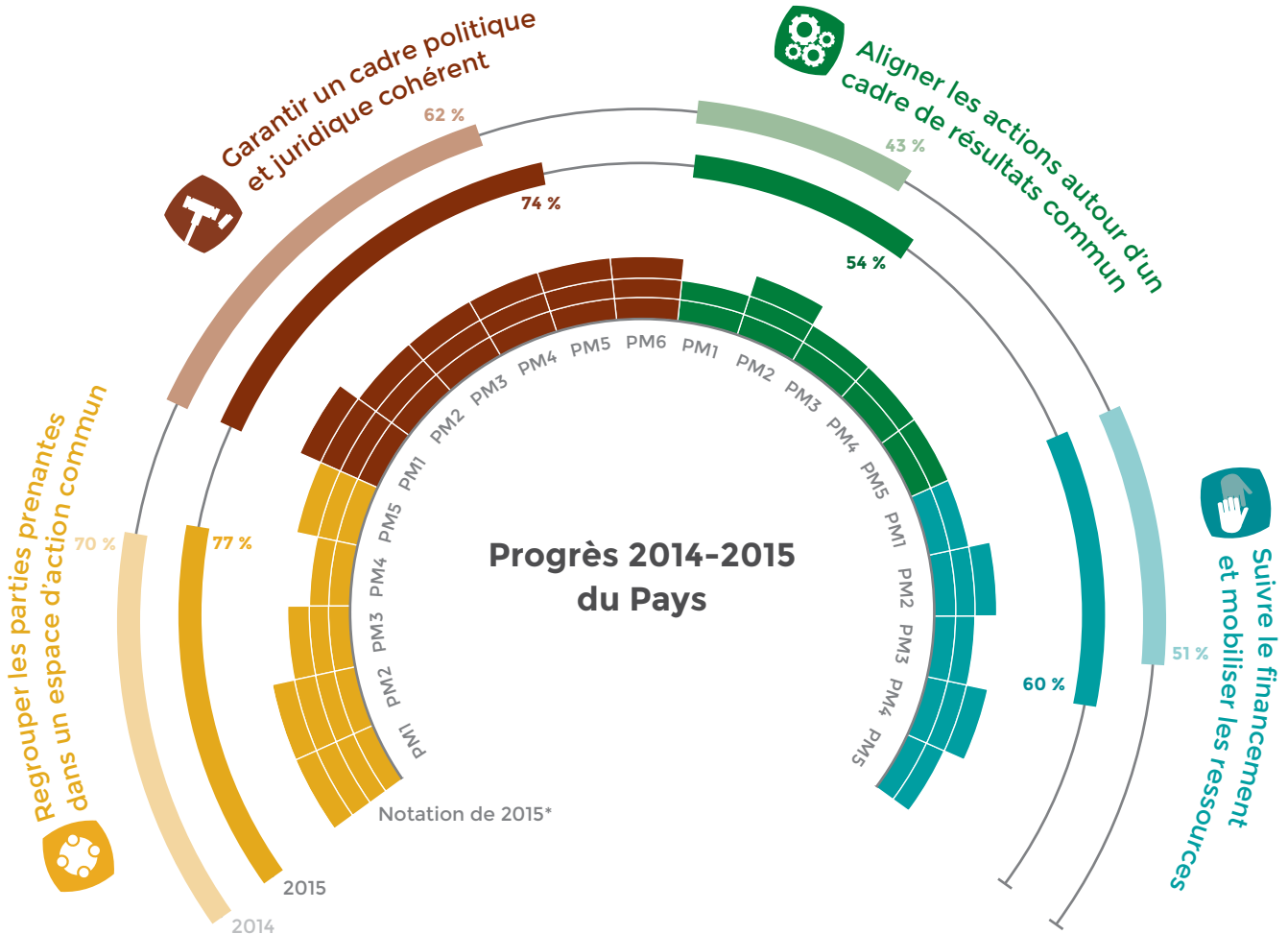
### Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 29,6 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 14,3 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans :	29,6 %
Faible poids à la naissance :	14,2 %
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :	12,1 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans :	7,6 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans :	3,2 %
Anémie des femmes entre 15-49 ans :	48,8 %

\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



\*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès de 2015



Le comité national de nutrition (CNN), **doté d'un secrétariat technique permanent**, a été mis en place par décret et est présidé par le Premier Ministre.

Ce décret organise le CNN en :

- **comité décisionnel présidé par le Premier Ministre.** Ce comité valide les orientations politiques et stratégiques ainsi que facilite l'implication financière du gouvernement.
- **comité technique (ou MSP) présidé par le Représentant du Premier Ministre, Point Focal Mouvement SUN, intègre plusieurs ministères** avec une représentation de tous les réseaux y compris le parlement, les collectivités.
- **comités régionaux, qui seront présidés par les préfets de région et chargés du suivi de l'opérationnalisation de la politique.**

**Les réseaux du secteur privé et du milieu scientifique existent mais leurs capacités doivent être renforcées. La plateforme des organisations de la société civile a été initiée.**

**Mise en place en juillet 2014 de la plateforme des partenaires techniques et financiers de la nutrition qui regroupe les Nations unies, les bailleurs et les ONG internationales. UNICEF et la BAD sont coprésidents des partenaires techniques et financiers.**

**Le CNN a permis de lever certaines incompréhensions notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire.**

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



La Côte d'Ivoire a actualisé sa politique nationale de Nutrition de 2010 et vient d'élaborer un **Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020.**

**Une analyse situationnelle a constitué une base de données pour la révision de ces documents, prenant en compte les interventions sensibles à la nutrition dans les politiques et stratégies sectorielles.**

La Côte d'Ivoire dispose d'une législation favorable à la nutrition (commercialisation des substituts du lait maternel, congé maternité, lutte contre la carence en iode, fortification de l'huile et de farine, cantine scolaires).

Plusieurs politiques sectorielles ont des objectifs nutritionnels (santé, agriculture, protection sociale, éducation, environnement).

La Côte d'Ivoire bénéficie d'une stratégie de sensibilisation et de communication visant à renforcer la nutrition au niveau national.

**Des études de politique, des évaluations d'impacts, des rapports de suivis sont réalisées au niveau sectoriel, cependant les rapports de la recherche restent limités et non pas encore d'incidence sur la nutrition. Le PNMN prévoit la mise en place d'un comité de validation des sujets de recherche en nutrition et de validation des résultats de la recherche.**

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



**Le cadre commun de résultats (CCR) vient juste d'être finalisé et budgétisé. Il comprend un ensemble d'interventions spécifiques et sensibles à la nutrition identifiées de manière collégiale par la plateforme. L'identification et définition des rôles et des tâches des acteurs et des interventions de renforcement des capacités est en cours d'élaboration.**

**Un système de suivi-évaluation avec des indicateurs consensuels a été défini. Certains indicateurs sont déjà suivis par les programmes sectoriels.**

Les défis :

- **Opérationnalisation de la politique nationale de nutrition et du plan multisectoriel.**
- **Mise en adéquation entre les actions menées et les activités prévues dans ces deux documents.**
- **Centralisation des actions menées au niveau sectoriel.**

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



**Existence de la liste des dépenses courantes, à la fois pour les interventions spécifiques et pour les interventions contribuant à la nutrition, ventilées par secteur. Le défi reste de mettre en place un système commun pour le traçage des allocations et des dépenses.**

Le plaidoyer pour l'allocation des ressources allouées à la nutrition continue. **Une table ronde pour la mobilisation des ressources est en cours de préparation et se tiendra d'ici la fin de l'année.**

**Identification de la couverture financière et réduction des écarts financiers en mobilisant des ressources supplémentaires (ressources gouvernementales et externes) en particulier pour la campagne de supplémentation en Vit A.**

**Elaboration de stratégies financières à long terme.**

**Existence de plans sectoriels chiffrés, tant pour la mise en œuvre du CCR que pour le renforcement des capacités (financières).**

L'Etat contribuera à hauteur de 15% du coût global du PNMN.

Suivre le financement et mobiliser les ressources